

Commune d'Yvonand

PLAN D'AFFECTATION

Canton de Vaud, District du Jura-Nord vaudois

STEP d'Yvonand

Plan n° : 1/1



N° d'affaire :	2030	Dessiné par :	SHE	Échelle :	1:500
Phase :	Enquête publique	Dessiné le :	22.08.2023	Format :	600 x 630
Responsable :	GCL	Imprimé le :	07.09.2023		

Approuvé par la Municipalité	Soumis à l'enquête publique
dans sa séance du :	du :
	au :
Le Syndic :	La Secrétaire :
Le Syndic :	La Secrétaire :
Adopté par le Conseil communal	Approuvé par le Département compétent
dans sa séance du :	Lausanne, le :
Le Président :	La Secrétaire :
	La Cheffe du département :
	Entré en vigueur le :

LÉGENDE

- Périimètre du plan d'affectation
- Limites forestières statiques hors zone à bâtir (ID 157) selon relevé de lisière du 17 mai 2021 par l'Inspection des forêts du 8ème arrondissement (art. 13 LFo)
- Distance par rapport à la forêt (ID 159)

AFFECTATIONS

- Zone d'utilité publique 18 LAT
- Aire des constructions
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone des eaux 17 LAT

ENVIRONNEMENT

- Espace réservé aux eaux selon l'art. 41a et b, al. 2 OEaux

Secteur de restrictions liés aux dangers naturels

- Secteur de restriction - Inondations

PRESCRIPTIONS DE CONSTRUCTION

- A** Désignation des aires des constructions

Volume bâti maximal au-dessus du terrain de référence (VChs) et hauteur maximal des constructions :

Aires des constructions	Volume construit (VChs) max (m3)	Hauteur maximale (m)
A	3'000	9.00
B	3'000	6.00
C	1'500	9.00
TOTAL	7'500	

AUTRES PRESCRIPTIONS

- Arborisation à créer (nombre et situation à titre indicatif)

ETAT FONCIER

N° parcelle	Propriétaire	Superficie comprise dans le PA (m2)
306	État de Vaud	508
311	Commune d'Yvonand	1'154
1897	Commune d'Yvonand	2'423
DP 1045	État de Vaud	1'393
Total		5'478

